

Rigueur : une fiscalité toujours déséquilibrée et inéquitable

François Fillon a présenté les mesures du plan de rigueur. Celui-ci comporte plusieurs mesures fiscales qui, cumulées, dégageront un montant substantiel mais qui, pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, ne modifient pas les déséquilibres du système fiscal et ne répondent pas aux deux enjeux fondamentaux du moment, lesquels sont :

1. une meilleure justice fiscale sur fond d'inégalités croissantes,
2. un rendement budgétaire à la hauteur des besoins.

► *Une contribution exceptionnelle sur les très hauts revenus « cosmétique »*

La contribution exceptionnelle sur les très hauts revenus, qui ne rapportera que 200 millions d'euros, montre qu'au-delà du traitement cosmétique et symbolique de la question de l'imposition des plus aisés, l'orientation profonde du gouvernement n'a pas varié. En effet, depuis 10 ans, l'impôt sur le revenu a connu de multiples allègements, généraux (baisse des taux du barème, réduction du nombre de tranches : en l'absence de telles baisses, qui ont massivement bénéficié aux 5% des ménages les plus aisés, l'impôt sur le revenu rapporterait 15 milliards d'euros de plus que l'actuel impôt) et ciblés (les niches fiscales, dont le coût budgétaire annuel pour le seul impôt sur le revenu s'élève à près de 38 milliards d'euros). Il eut été plus simple et plus juste de créer une nouvelle tranche à l'impôt sur le revenu et d'y intégrer l'ensemble des revenus (revenus du travail, revenus du patrimoine...) afin de réorienter les choix fiscaux.

► *L'impôt sur les sociétés demeure déséquilibré*

Le durcissement de la règle du report des déficits et la hausse de 5% à 10% de la quote-part pour frais et charges appliquée aux plus-values de long terme sur les titres de participation ne modifieront pas le déséquilibre, aujourd'hui reconnu, entre les taux effectifs d'imposition des petites et des grandes entreprises. Pour cela, il eut fallu procéder à une révision plus profonde des régimes fiscaux qui bénéficient aux grands groupes.

► *Le durcissement de l'imposition des plus values immobilières est discutable*

Si tous les ménages ne disposent pas de résidences secondaires, la modification du mode de calcul de l'imposition des plus values concernera un grand nombre d'entre eux et pas seulement les plus aisés. Le mode de calcul pénalisera davantage les ménages dont le taux réel d'imposition des revenus était inférieur au taux proportionnel.

► *Le relèvement des droits sur les tabacs, les alcools et les boissons sucrées est conforme... à l'orientation libérale*

S'agissant de droits indirects sur la consommation ne tenant pas compte de la situation des contribuables, le relèvement de ces droits concernera toutes les classes sociales. Il s'agit là d'un relèvement de l'imposition de la consommation, déjà lourde, tel qu'il est prôné (crise ou pas) par le discours libéral, et qui contribue à déséquilibrer le système fiscal.

► *Le coup de rabot des niches fiscales : une occasion manquée ?*

La question des niches fiscales est aujourd'hui souvent débattue : globalement, le constat est largement partagé selon lequel : leur nombre rend le système fiscal complexe et peu lisible, leur coût grève les finances publiques et leur efficacité est rarement démontrée. Au-delà de ce constat global, toutes les mesures fiscales dérogatoires (les « niches ») ne sont pas à mettre sur un pied d'égalité. Certaines poursuivent des objectifs intéressants (réduction d'impôt pour dons aux œuvres par exemple) mais d'autres ne sont employées qu'en raison du niveau de défiscalisation qu'elles autorisent. Le coup de rabot envisagé concerne peu de « niches ». Surtout, aucune évaluation de fond de l'ensemble des niches n'est engagée : or, seule une telle évaluation peut permettre de supprimer ou de réformer les niches pas ou peu efficaces et équitables, et ainsi de dégager durablement des ressources.

- - -

La période récente a eu au moins le mérite de livrer au débat public la question, encore taboue voici peu de temps, d'une hausse de l'impôt des plus aisés et des grandes entreprises. Le constat selon lequel les déséquilibres fiscaux n'étaient ni « justes » socialement ni « efficaces » économiquement et budgétairement est désormais largement partagé. Plus que jamais, un « big bang fiscal » est nécessaire.